

Les élus de Luchon votent contre le budget

Communauté de communes Pyrénées Haut Garonnaises



Louis Ferré, maire de Luchon, déplore que « peu de projets retenus concernent les Luchonnais »/Photo DDM

Mercredi dernier, les conseillers communautaires de la communauté de communes des Pyrénées Haut-Garonnaises se sont retrouvés afin de voter le budget de cette nouvelle entité. Des débats qui auront duré près de cinq heures, dans une ambiance souvent tendue (lire également en page 32).

Un budget qui n'aura pas recueilli l'adhésion des élus proches de Louis Ferré, même si le maire de Luchon avoue être conscient de la difficulté de l'exercice.

«La tâche était ardue compte tenu du contexte, explique Louis Ferré. Mais à aucun moment dans le travail de préparation, n'a été tracée une ligne directrice. Le budget est en gros la situation des trois anciennes intercommunalités, en plus dispendieuse. La conséquence de ce vote est bien sûr une augmentation de la fiscalité, alors qu'elle aurait dû diminuer».

Un budget que n'auront validé ni les élus de Luchon, ni ceux de Saint-Aventin et de Saint-Mamet.

Des hausses contestées

«La CFE, contribution foncière des entreprises va rester inchangée sur Luchon, mais la taxe d'habitation va augmenter, de façon variable, alors que nous aurions dû avoir une baisse détaillée encore Louis Ferré. De plus, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères augmente elle aussi de 10 %. Je constate que la première action de notre leader de l'opposition, Jean-Paul Ladrix, a été de valider cette augmentation de la fiscalité».

Le maire de Luchon regrette encore l'absence de tout document écrit. «Nous avons été amenés à nous exprimer sans disposer des documents d'information, ni avant, ni pendant le conseil communautaire. Nous avons pu voir certains éléments projetés sur l'écran, mais c'est tout ! Et même si de nombreux conseillers communautaires étaient présents en début de séance, il en manquait un bon nombre lors du vote du budget, dont la moitié des vice-présidents !»

Une délocalisation qui ne passe pas

Une tension qui est encore montée d'un cran lors de l'annonce de la délocalisation des bureaux de l'office du tourisme.

«En gros, il s'agissait de racheter un immeuble à la Semap et d'y faire des travaux afin d'y installer l'office du tourisme, détaille le maire de Luchon. Un projet qui atteignait le million d'euros alors que l'office du tourisme est hébergé à titre gracieux dans des locaux municipaux, dont la mise aux normes pourrait être réalisée pour 300 000 € !» Une délibération qui aura été mise en minorité. Enfin, le maire de Luchon dénonce un déséquilibre significatif dans la gestion de la communauté de communes. «50 000 € ont été provisionnés pour les associations, reprend Louis Ferré. Seules deux associations luchonnaises sont concernées ! Plus largement, peu de projets retenus concernent le Luchonnais.»